



Rapport annuel 2024

Sustainable Power & Infrastructure Split Corp.

TSX: PWI, PWI.PR.A

BROMPTON
FUNDS

**VALUE
INTEGRITY
PERFORMANCE**

THE FOUNDATION FOR EXCELLENCE

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Le 14 mars 2025

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement de Sustainable Power & Infrastructure Split Corp. (le « Fonds ») contient les faits saillants de nature financière, mais non les états financiers annuels audités du Fonds, qui sont présentés à la suite de ce rapport. Il est possible d'obtenir les états financiers annuels audités ou intermédiaires non audités gratuitement en appelant au 1 866 642-6001, en écrivant à Relations avec les investisseurs, Brompton Funds, Bay Wellington Tower, Brookfield Place, 181 Bay Street, Suite 2930, Box 793, Toronto (Ontario) M5J 2T3, ou en consultant notre site Web (www.bromptongroup.com) ou celui de SEDAR (www.sedar.com). Les actionnaires peuvent également communiquer avec Brompton Funds par l'une des méthodes susmentionnées pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, des documents d'information sur le vote par procuration, du rapport du comité d'examen indépendant ou des documents d'information trimestrielle sur le portefeuille.

LE FONDS

Sustainable Power & Infrastructure Split Corp. est une société de placement à capital variable gérée par Brompton Funds Limited (le « gestionnaire »). Le Fonds a des actions de catégorie A et des actions privilégiées en circulation, qui se négocient à la Bourse de Toronto (TSX) sous les symboles PWI et PWI.PR.A. Les actions de catégorie A et les actions privilégiées sont admissibles aux REER, RPDB, FERR, REEE, CELI et CELIAPP. Les actions privilégiées ont un niveau de risque « faible à moyen » et sont notées Pfd-3 par Dominion Bond Rating Service Limited (DBRS).

Les actions privilégiées du Fonds donnent droit à des versements trimestriels cumulatifs fixes, qui peuvent être composés de dividendes ordinaires, de dividendes sur gains en capital ou de remboursements de capital. Elles ont priorité de rang sur les actions de catégorie A en cas de liquidation. Toutefois, la valeur liquidative des actions privilégiées n'augmente généralement pas lorsque la valeur des placements sous-jacents augmente. Les actions de catégorie A suivent généralement les fluctuations des placements sous-jacents, mais de façon plus prononcée que si l'investisseur détenait ces titres sous-jacents directement. Cette accentuation des rendements, connue sous le nom de levier financier, est offerte par les actions privilégiées.

OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

Les objectifs de placement du Fonds sont les suivants :

- i) verser trimestriellement aux porteurs d'actions privilégiées des distributions en espèces fixes et cumulatives et leur rembourser le prix d'émission initial de 10,00 \$ par action;
- ii) verser mensuellement aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions en espèces non cumulatives, et leur offrir un potentiel de plus-value du capital grâce au portefeuille de placements.

Pour atteindre ces objectifs, le Fonds investit dans un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale et géré activement, composé principalement de titres porteurs de dividendes de sociétés des secteurs de l'énergie et des infrastructures dont les actifs, les produits et les services facilitent, selon le gestionnaire, la transition sur plusieurs décennies vers la décarbonation et la préservation de l'environnement. Le portefeuille comprend des placements dans des sociétés œuvrant, entre autres, dans les domaines de l'énergie renouvelable, du transport durable, de l'efficacité énergétique et des communications (« sociétés des secteurs de l'énergie et des infrastructures durables »). Pour atteindre ses objectifs, le Fonds cible les titres des sociétés des secteurs de l'énergie et des infrastructures durables qui présentent, selon le gestionnaire, des caractéristiques positives en matière d'environnement, d'enjeux sociaux et de gouvernance (ESG), ou qui s'améliorent sur ces points. Le gestionnaire intègre les facteurs ESG à son processus de sélection des titres en tant que complément à son analyse fondamentale. Les politiques et pratiques ESG qualitatives considérées comprennent, entre autres, la politique de préservation de l'environnement, la diversité du personnel et la structure de gouvernance d'une société. Le gestionnaire revoit les notations ESG attribuées par des tiers, notamment Bloomberg, MSCI, S&P Global, Sustainalytics, Refinitiv et ISS, qui fournissent des notations de manière indépendante et objective comme données pouvant servir à l'analyse globale du placement et à l'évaluation des risques d'une société.

Le Fonds investit uniquement dans des émetteurs dont la capitalisation boursière est d'au moins 2 G\$. Par ailleurs, le Fonds peut, à la discrétion du gestionnaire, investir jusqu'à 25 % de son actif dans des fonds négociés en bourse (FNB), y compris des fonds gérés par le gestionnaire, afin d'améliorer la diversité du portefeuille ainsi que son potentiel de rendement.

Le gestionnaire, à l'occasion et à son gré, vend de façon sélective des options d'achat couvertes sur les placements du portefeuille afin d'obtenir de la trésorerie distribuable supplémentaire et de réduire la volatilité. Le Fonds couvre la quasi-totalité de son exposition au risque de change en dollars canadiens.

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Conjoncture du marché

En février 2025, le président américain Trump a signé des décrets visant l'imposition de nouveaux tarifs douaniers et de restrictions accrues sur les échanges entre les États-Unis et certains de ses partenaires commerciaux, y compris le Canada, le Mexique et la Chine. Certains de ceux-ci, notamment le Canada, ont annoncé des mesures de représailles. Ces événements pourraient entraîner des modifications aux traités commerciaux en vigueur et un resserrement des restrictions au commerce international, ce qui risque de freiner la croissance économique mondiale et d'aggraver les tensions géopolitiques. Ils pourraient aussi pénaliser l'ensemble des marchés des valeurs mobilières et avoir d'importants effets négatifs sur certains émetteurs et leurs activités. Il est également possible que ces risques aient une incidence négative sur l'inflation et sur d'autres facteurs liés aux titres détenus par le Fonds, ce qui est susceptible, en combinaison ou non avec les problèmes indiqués précédemment, de causer de la volatilité et un recul de la valeur liquidative du Fonds.

La valeur liquidative du Fonds représentant la valeur du portefeuille à la date d'évaluation la plus récente est indiquée sur le site Web du Fonds (www.bromptongroup.com).

Hausse du taux de distribution

Le 24 octobre 2024, le Fonds a annoncé des distributions mensuelles de 0,085 \$ par action de catégorie A, pour une distribution annualisée de 1,02 \$, soit 27,5 % de plus que le taux précédent.

RISQUES

Les risques associés à un placement dans des actions du Fonds figurent dans la notice annuelle 2024, disponible sur le site Web du Fonds (www.bromptongroup.com) ou sur celui de SEDAR (www.sedar.com). Aucun changement ayant pu avoir une incidence significative sur les risques associés à un placement dans les actions du Fonds n'a eu lieu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

RÉSULTATS

Distributions

Les distributions en espèces versées aux porteurs d'actions de catégorie A se sont élevées à 0,86 \$ par action pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, contre 0,73 \$ par action pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, ce qui représente neuf distributions mensuelles en espèces de 0,06667 \$ et trois distributions en espèces de 0,085 \$ par action de catégorie A. Les distributions en espèces sur les actions privilégiées se sont élevées à 0,50 \$ par action pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, inchangées par rapport à 2023. Depuis son établissement, le 21 mai 2021, le Fonds a versé des distributions en espèces de 2,86 \$ par action de catégorie A et 1,81 \$ par action privilégiée.

Il offre un régime de réinvestissement des distributions qui permet aux porteurs d'actions de catégorie A de réinvestir automatiquement les distributions mensuelles, sans commission, dans des actions supplémentaires de catégorie A. En vertu du régime, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, 6 911 actions de catégorie A ont été acquises sur le marché, à un prix moyen de 7,84 \$ par action.

Revenus et charges

Le Fonds a généré des revenus de 0,43 \$ par action de catégorie A en 2024, contre 0,46 \$ en 2023.

Les charges se sont établies à 0,29 \$ par action de catégorie A en 2024, contre 0,25 \$ par action en 2023.

Valeur liquidative

La valeur liquidative par action de catégorie A était de 9,42 \$ au 31 décembre 2024, en hausse de 45,6 % par rapport à 6,47 \$ au 31 décembre 2023. La valeur liquidative totale du Fonds était de 63,5 M\$ au 31 décembre 2024, en hausse par rapport à 58,4 M\$ au 31 décembre 2023. Les actions privilégiées ne sont pas considérées comme un passif du Fonds aux fins du calcul de la valeur liquidative totale du Fonds.

Portefeuille

Au 31 décembre 2024, le portefeuille du Fonds comptait 24 titres provenant de 6 secteurs ainsi qu'un FNB géré par le gestionnaire, comparativement à 28 titres dans 8 secteurs et un FNB au 31 décembre 2023. En 2024, le Fonds a ouvert 10 nouvelles positions (dont une à la suite d'une opération sur titres) et en a liquidé 14. Le FNB est Brompton Global Infrastructure ETF (auparavant, Brompton Sustainable Real Assets Dividend ETF), qui offre une exposition à des multinationales dotées d'actifs réels. La pondération du portefeuille et une liste détaillée des titres détenus figurent dans les états financiers.

Le portefeuille du Fonds est toujours conforme aux objectifs et stratégies de placement en matière de critères ESG. Les décisions de vendre ou d'acheter des titres en 2024 ont découlé de différents facteurs, comme le rééquilibrage sectoriel du portefeuille, l'analyse fondamentale et l'analyse technique. Aucun titre n'a été vendu en 2024 pour non-respect des critères ESG. De l'avis du gestionnaire de portefeuille, les critères ESG de tous les titres ajoutés au portefeuille sont positifs ou en voie d'amélioration. Les six nouveaux titres du portefeuille du Fonds au 31 décembre 2024 sont Eaton Corporation PLC, Motorola Solutions Inc., Shin-Etsu Chemical Co Ltd, Waste Connections Inc., Keyera Corp. et Iberdrola S.A. Voir le rapport du gestionnaire de portefeuille pour de plus amples informations sur ces acquisitions.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le Fonds a enregistré un gain net réalisé de 1,8 M\$ et une variation du gain latent de 12,5 M\$. Le secteur de l'industrie a fortement contribué à ce gain, avec un apport de 8,3 M\$, soit plus de la moitié de l'ensemble des gains nets du portefeuille pour la période.

En 2024, le Fonds a vendu, de façon sélective, des options d'achat couvertes sur les titres du portefeuille, générant des primes de 0,1 M\$. La perte nette réalisée et la variation de la perte latente sur les ventes d'options se sont élevées à 0,4 M\$, ce qui équivaut au montant des primes reçues, déduction faite des montants payés pour dénouer les options à l'échéance. Au 31 décembre 2024, le Fonds avait 259 options en cours, dont la valeur notionnelle représentait 9,5 % du portefeuille.

Au 31 décembre 2024, l'exposition du Fonds au dollar américain, à l'euro, au yen, à la livre sterling et au dollar de Hong Kong était presque entièrement couverte au moyen de contrats de change à terme. La perte nette réalisée et la variation de la perte latente sur les contrats de change à terme se sont élevées à 3,5 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, et ont été annulées par les gains de change découlant de la conversion des titres libellés en devises du portefeuille.

Gains (pertes) nets (en millions)	% du portefeuille au 31 déc. 2024	Réalisés \$	Latents (variation) \$	Total \$
Services de communication	5,2	(0,2)	1,4	1,2
Consommation discrétionnaire	—	(0,1)	—	(0,1)
Énergie	26,0	0,1	5,9	6,0
Industrie	36,2	2,8	5,5	8,3
Technologies de l'information	7,4	0,4	0,8	1,2
Matériaux	5,4	0,3	(0,5)	(0,2)
Immobilier	—	(0,2)	—	(0,2)
Services collectifs	14,6	1,0	0,4	1,4
Fonds d'investissement	5,2	—	0,6	0,6
Options	—	(0,4)	—	(0,4)
Contrats de change à terme	—	(1,9)	(1,6)	(3,5)
Total	100,0	1,8	12,5	14,3

Répartition géographique	% du portefeuille au 31 déc. 2024
États-Unis	56,6
Canada	17,7
Japon	6,9
Irlande	5,9
France	3,2
Espagne	3,1
Italie	4,0
Grande-Bretagne	2,6
Total	100,0

Liquidité

Afin d'en assurer la liquidité, les actions de catégorie A et les actions privilégiées du Fonds sont respectivement cotées à la TSX. Les investisseurs peuvent également demander le rachat de leurs actions, conformément aux modalités de rachat du Fonds applicables à chaque catégorie.

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les opérations avec des parties liées consistent en des services fournis par le gestionnaire en vertu de la convention de gestion. Voir la rubrique « Frais de gestion » ci-dessous. Au 31 décembre 2024, un fonds d'investissement géré par le gestionnaire détenait 3,4 % des actions privilégiées du Fonds (3,3 % au 31 décembre 2023).

FRAIS DE GESTION

En vertu d'une convention de gestion, le gestionnaire fournit au Fonds des services de gestion et d'administration, et reçoit en contrepartie des frais de gestion annuels correspondant à 0,75 % de la valeur liquidative moyenne du Fonds, taxes applicables en sus. Le Fonds ne paie aucuns frais de gestion sur ses placements dans des fonds gérés par le gestionnaire. La valeur liquidative du Fonds est établie en déduisant le passif du Fonds de son actif total. À cette fin, les actions privilégiées ne sont pas considérées comme un passif du Fonds. Le gestionnaire affecte les frais de gestion qu'il reçoit à l'acquisition des actifs du Fonds, ainsi qu'au règlement de ses charges administratives et du coût des services de gestion de portefeuille; il réalise également des bénéfices. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les frais de gestion se sont établis à 0,5 M\$.

FAITS SAILLANTS DE NATURE FINANCIÈRE

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières du Fonds et visent à aider le lecteur à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées. Ces informations sont tirées des états financiers annuels audités du Fonds, qui ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité. *Les données figurant dans ces tableaux sont présentées conformément au Règlement 81-106 et, par conséquent, n'ont pas pour fonction d'établir une continuité entre la valeur de l'actif net par action de catégorie A à l'ouverture et à la clôture des périodes.* L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités a été établie d'après le nombre moyen d'actions en circulation au cours de la période, et toutes les autres données ont été établies selon le nombre réel d'actions en circulation à la date pertinente.

Actif net par action de catégorie A

	2024 \$	2023 \$	2022 \$	2021 ¹ \$
Pour les exercices clos les 31 décembre				
Actif net à l'ouverture de la période/l'exercice ^{2,3}	6,47	6,28	10,09	9,29
Augmentation (diminution) liée aux activités⁴				
Total des revenus	0,43	0,46	0,51	0,46
Total des charges ^{3,5}	(0,29)	(0,25)	(0,26)	(0,20)
Amortissement de la prime/l'escompte sur actions privilégiées, rémunération des placeurs pour compte et frais d'émission	—	(0,01)	(0,05)	(0,28)
Distributions sur les actions privilégiées	(0,49)	(0,50)	(0,50)	(0,31)
Gains (pertes) réalisés	0,55	(0,06)	(1,68)	(0,85)
Gains (pertes) latents	3,67	1,26	(1,15)	2,17
Augmentation (diminution) totale de l'actif net liée aux activités	3,87	0,90	(3,13)	0,99
Distributions aux porteurs d'actions de catégorie A²				
Remboursement de capital	0,86	0,73	0,80	0,47
Total des distributions aux porteurs d'actions de catégorie A	0,86	0,73	0,80	0,47
Actif net à la clôture de la période/l'exercice²	9,42	6,47	6,28	10,09

¹ Période du 21 mai 2021 (entrée en activité) au 31 décembre 2021.

² L'actif net par action de catégorie A et les distributions par action de catégorie A sont établis selon le nombre réel d'actions en circulation à la date pertinente.

³ L'actif net par action de catégorie A à l'ouverture est présenté déduction faite de la rémunération des placeurs pour compte et des frais d'émission liés aux actions de catégorie A et aux actions privilégiées. Aux fins de la présentation de l'information financière, les frais liés aux actions privilégiées ont été passés en charges pour la période du 21 mai 2021 au 31 décembre 2021.

⁴ L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par action de catégorie A a été calculée d'après le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation au cours de la période.

⁵ Nous avons mis à jour la présentation des exercices précédents afin qu'elle soit conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré, séparant l'amortissement de la prime/l'escompte sur actions privilégiées, ainsi que les frais d'émission et la rémunération des placeurs pour compte des actions privilégiées, et le total des charges. Ceci n'a entraîné aucun changement pour l'augmentation (la diminution) totale de l'actif net liée aux activités.

Ratios et données supplémentaires (selon la valeur liquidative)

Au 31 décembre	2024	2023	2022	2021
Valeur liquidative (en milliers de \$) – incluant les actions privilégiées	63 511	58 420	60 771	64 720
Nombre d'actions de catégorie A en circulation (en milliers)	3 270	3 546	3 732	3 222
Ratio des frais de gestion (RFG) – actions de catégorie A ¹	8,29 %	11,20 %	9,35 %	15,06 %
Ratio des frais d'opérations ²	0,11 %	0,16 %	0,09 %	0,32 %
Taux de rotation du portefeuille ³	42,59 %	58,49 %	31,37 %	s. o.
Valeur liquidative par unité (\$) ⁴	19,55	16,60	16,41	20,21
Valeur liquidative par action de catégorie A (\$)	9,42	6,47	6,28	10,09
Valeur liquidative par action privilégiée (\$) ⁵	10,00	10,00	10,00	10,00
Cours de clôture – actions de catégorie A (\$)	8,85	6,19	7,55	9,87
Cours de clôture – actions privilégiées (\$)	10,37	9,98	9,75	10,50

¹ Le RFG des actions de catégorie A est établi selon les exigences du Règlement 81-106 et comprend le total des charges du Fonds pour la période indiquée, y compris les distributions sur les actions privilégiées et une quote-part des charges des fonds sous-jacents, mais exclut les commissions de courtage liées aux opérations de placement du portefeuille. Il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne des actions de catégorie A du Fonds pour la période. Nous avons mis à jour la présentation des exercices précédents afin qu'elle soit conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré, excluant l'amortissement de la prime/l'escompte sur actions privilégiées et les frais d'émission du calcul lorsque les émissions d'actions avaient un effet relatif sur la valeur liquidative. Le RFG pour 2021 comprenait des frais d'émission liés au premier appel public à l'épargne de 1 392 583 \$ pour les actions de catégorie A et de 909 333 \$ pour les actions privilégiées. Veuillez vous reporter à la rubrique « Ratio des frais de gestion » ci-dessous pour connaître les précisions sur le calcul.

² Le ratio des frais d'opérations correspond au total des commissions, des coûts de transactions et de la quote-part des coûts de transactions des fonds sous-jacents revenant au Fonds, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

³ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'un exercice, plus les coûts de transactions que doit payer le Fonds sont élevés, et plus les possibilités qu'un investisseur touche un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Le taux de rotation du portefeuille n'est pas présenté lorsque le Fonds existe depuis moins d'un an. Le taux de rotation du portefeuille est égal au coût des achats, ou au produit des ventes de titres du portefeuille si celui-ci est moins élevé, exception faite de la trésorerie et des placements à court terme dont l'échéance est de moins d'un an, divisé par la valeur de marché moyenne de ces placements pour la période.

⁴ Une unité est composée d'une action de catégorie A et d'une action privilégiée. La valeur liquidative par unité est établie en fonction de la valeur liquidative du Fonds, pour laquelle les actions privilégiées ne sont pas comptabilisées comme un passif. La valeur liquidative par unité comprend toutes les distributions déclarées et non payées, mais payables aux porteurs d'actions.

⁵ La valeur liquidative par action privilégiée exclut les distributions à verser sur les actions privilégiées.

Ratio des frais de gestion

Le RFG par action de catégorie A, qui comprend les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 8,29 % en 2024, comparativement à 11,20 % en 2023. Compte non tenu des distributions sur les actions privilégiées, versées aux porteurs d'actions privilégiées pour permettre aux porteurs d'actions de catégorie A de bénéficier d'un rendement à effet de levier, le RFG par action de catégorie A était de 2,63 % en 2024, en baisse par rapport à 3,13 % en 2023.

Le RFG par unité du Fonds (composée d'une action de catégorie A et d'une action privilégiée), hors distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 1,23 % en 2024, comparativement à 1,19 % en 2023. Ce deuxième ratio rend davantage compte de l'efficacité actuelle de l'administration du Fonds.

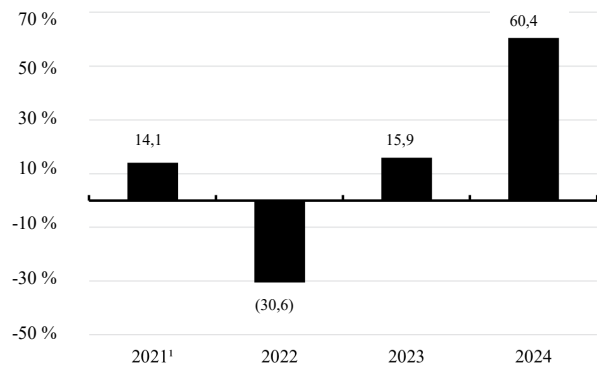
RENDEMENT PASSÉ

Les renseignements indiqués sont fondés sur la valeur liquidative par action de catégorie A et par unité (chaque unité étant composée d’une action de catégorie A et d’une action privilégiée) et supposent que les distributions en espèces versées par le Fonds au cours des périodes indiquées ont été réinvesties à la valeur liquidative par action de catégorie A et par unité dans des actions de catégorie A et des unités supplémentaires du Fonds. Le rendement passé du Fonds n’est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Rendements annuels

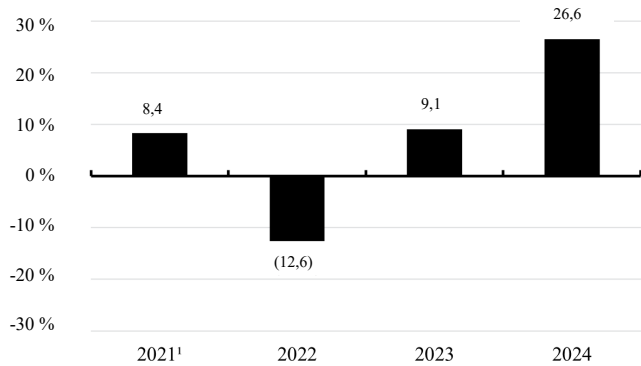
Les graphiques suivants indiquent le pourcentage de variation de la valeur d’un placement dans une action de catégorie A et dans une unité entre le premier et le dernier jour de la période.

Action de catégorie A



¹ Période du 21 mai 2021 (entrée en activité) au 31 décembre 2021.

Unité



¹ Période du 21 mai 2021 (entrée en activité) au 31 décembre 2021.

Le tableau suivant présente le rendement composé d’une action de catégorie A, d’une action privilégiée et d’une unité du Fonds pour chacune des périodes indiquées, comparativement à celui de l’indice S&P Global Infrastructure Total Return Index (l’« indice des infrastructures »), à celui de l’indice MSCI Monde (rendement total) (l’« indice MSCI ») et à celui de l’indice d’actions privilégiées S&P/TSX (rendement total) (l’« indice des actions privilégiées ») (collectivement, les « indices »). L’indice des infrastructures est composé de 75 entreprises cotées en bourse du monde entier, représentatives du secteur des infrastructures et opérations connexes. Il est divisé en trois secteurs distincts : l’énergie, le transport et les services collectifs. L’indice MSCI mesure le rendement de titres à moyenne et grande capitalisation de 23 marchés développés. Il couvre environ 85 % du total de la capitalisation flottante de chacun des pays mesurés. L’indice des actions privilégiées reflète le rendement, pondéré en fonction de la capitalisation boursière et du rendement total, d’un large ensemble d’actions privilégiées négociées à la TSX qui respectent les critères de taille, de liquidité et de notation. Le Fonds est géré activement; sa performance n’est donc pas censée égaler celle des indices, car ceux-ci sont plus diversifiés et comprennent beaucoup plus de titres. La performance des indices ne tient compte d’aucuns frais de gestion, de fonctionnement, ni de courtage, alors que celle du Fonds est présentée après déduction de ces frais. Par ailleurs, le levier apporté par les actions privilégiées influe sur la performance des actions de catégorie A.

Certaines informations comprises dans le présent rapport (les « informations ») proviennent de MSCI Inc., MSCI ESG Research LLC ou leurs sociétés affiliées (« MSCI »), ou d’autres fournisseurs (ensemble, les « entités MSCI »), ou sont des marques déposées de ceux-ci, et peuvent avoir été utilisées pour calculer des notations, des données ou des indicateurs. Elles sont destinées à un usage interne uniquement et ne peuvent être reproduites ou diffusées en totalité ou en partie sans autorisation écrite préalable. Elles ne constituent pas une offre d’achat ou de vente, une promotion ou recommandation d’un titre, d’un instrument ou produit financier, d’une stratégie de placement ou d’un indice, ne peuvent servir à ces fins et ne doivent pas être considérées comme une indication ou une garantie de rendement futur. Certains fonds peuvent être basés sur les indices MSCI ou être liés à ceux-ci, et MSCI peut être rémunérée en fonction des actifs sous gestion du Fonds ou d’autres mesures. MSCI a mis en place une barrière d’information entre les recherches d’indices et certaines informations. Les informations ne peuvent pas être utilisées pour déterminer les actions à acheter ou vendre, ou le moment opportun pour acheter ou vendre ces actions. Elles sont fournies telles quelles, et l’utilisateur assume l’intégralité des risques liés à toute utilisation qu’il en ferait ou qu’il permettrait de faire. Aucune entité de MSCI ne garantit l’originalité, l’exactitude ou l’exhaustivité des informations, et chaque entité décline expressément toute garantie explicite ou implicite. Les entités MSCI ne sont pas responsables des erreurs ou omissions découlant de l’utilisation des informations ou de tout dommage direct, indirect, exceptionnel, punitif, consécutif ou autres (y compris la perte de profits) en découlant, même si l’entité a été informée de la possibilité que de tels dommages surviennent.

Rendements annuels composés

	1 an %	3 ans %	Depuis l’établissement ¹ %
Sustainable Power & Infrastructure Split Corp. – Action de catégorie A ²	60,4	8,9	11,3
Indice S&P Global Infrastructure Total Return Index	15,1	7,0	6,9
Indice MSCI Monde (rendement total)	19,2	6,9	8,7
Sustainable Power & Infrastructure Split Corp. – Action privilégiée ²	5,1	5,1	5,1
Indice d’actions privilégiées S&P/TSX (rendement total)	24,6	2,7	3,9
Sustainable Power & Infrastructure Split Corp. – Unité ³	26,6	6,5	7,7

¹ Depuis la date d’établissement, le 21 mai 2021.

² Les renseignements indiqués sont fondés sur la valeur liquidative par action de catégorie A et par action privilégiée et supposent que les distributions sur les actions de catégorie A et les actions privilégiées versées par le Fonds au cours des périodes indiquées ont été réinvesties dans des actions de catégorie A et des actions privilégiées supplémentaires, à leur valeur liquidative respective.

³ Les renseignements indiqués sont fondés sur la valeur liquidative par unité (chaque unité étant composée d’une action de catégorie A et d’une action privilégiée) et supposent que les distributions sur les unités versées par le Fonds ont été réinvesties (à la valeur liquidative par unité) dans des unités supplémentaires.

Les unités du Fonds ont progressé de 26,6 % en 2024, surpassant les indices. La sélection de titres dans l’industrie a été bénéfique pour le Fonds, essentiellement en raison des sélections thématiques en IA générative, en électrification et en rapatriement des capacités manufacturières. En outre, le levier fourni par les actions privilégiées a accentué la performance des actions de catégorie A du Fonds. Voir le rapport du gestionnaire de portefeuille pour de plus amples informations.

APERÇU DU PORTEFEUILLE**Au 31 décembre 2024**

Valeur liquidative totale¹	63 511 513 \$	
Composition du portefeuille	% du portefeuille	% de la valeur liquidative
<u>Asie</u>		
Japon		
Industrie	4,1	4,2
Matériaux	2,8	2,8
Total – Asie	6,9	7,0
<u>Europe</u>		
France		
Industrie	3,2	3,3
Grande-Bretagne		
Matériaux	2,6	2,6
Irlande		
Industrie	5,8	5,9
Italie		
Industrie	4,1	4,1
Espagne		
Services collectifs	3,1	3,1
Total – Europe	18,8	19,0
<u>Amérique du Nord</u>		
Canada		
Énergie	8,9	9,1
Fonds d’investissement	5,2	5,3
Industrie	3,5	3,6
États-Unis		
Énergie	16,9	17,3
Industrie	15,3	15,7
Services collectifs	11,5	11,6
Technologies de l’information	7,4	7,6
Services de communication	5,1	5,2
Total – Amérique du Nord	73,8	75,4
Total des placements	99,5	101,4
Trésorerie	0,5	0,5
Autres actifs (passifs) nets		(1,9)
Total	100,0	100,0

25 principaux titres	% du portefeuille	% de la valeur liquidative
Targa Resources Corp.	6,5	6,7
Trane Technologies PLC, CAAE	5,8	5,9
ONEOK Inc.	5,5	5,6
Brompton Global Infrastructure ETF	5,2	5,3
T-Mobile US Inc.	5,1	5,2
Williams Companies Inc.	4,9	5,0
Parker-Hannifin Corp.	4,7	4,8
Keyera Corp.	4,5	4,6
Corporation Cameco	4,4	4,5
Constellation Energy Corp.	4,4	4,5
Motorola Solutions Inc.	4,2	4,3
Eaton Corporation PLC	4,1	4,2
Hitachi Ltd.	4,1	4,2
Prysmian SpA	4,1	4,1
General Electric Co.	3,8	3,9
Southern Co.	3,7	3,7
Waste Connections Inc.	3,5	3,6
NextEra Energy Inc.	3,4	3,4
Schneider Electric SE	3,2	3,3
Roper Technologies Inc.	3,2	3,3
Iberdrola S.A.	3,1	3,1
Shin-Etsu Chemical Co Ltd.	2,8	2,8
Quanta Services Inc.	2,7	2,8
Linde PLC, CAAE	2,6	2,6
Trésorerie	0,5	0,5
Total	100,0	101,9

¹ La valeur liquidative du Fonds tient compte de la valeur des actions privilégiées et des actions de catégorie J.

La composition du portefeuille peut changer en raison des opérations courantes du Fonds. Des mises à jour trimestrielles sont disponibles sur le site Web du Fonds (www.bromptongroup.com) dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre.

RENSEIGNEMENTS FISCAUX POUR 2024

Les renseignements suivants concernent les porteurs qui, aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), sont des résidents canadiens et détiennent des actions en propre hors d'un REER, d'un RPDB, d'un FERR, d'un REEE, d'un CELI ou d'un CELIAPP. Leur courtier en valeurs devrait leur envoyer un feuillet de renseignements T5 sur lequel figureront ces renseignements.

Les feuillets T5 supplémentaires indiquent les dividendes sur gains en capital (case 18) et le montant réel des dividendes déterminés (case 24). Les revenus de dividendes sont soumis aux règles habituelles de majoration et de crédit d'impôt fédéral pour dividendes. Le remboursement de capital est un montant non imposable qui sert à réduire le prix de base rajusté des actions du Fonds.

Les tableaux suivants présentent le détail des distributions par action de catégorie A et par action privilégiée versées par le Fonds en 2024.

Actions de catégorie A			
Date de clôture des registres	Date de paiement	Remboursement de capital \$	Total des distributions \$
29 déc. 2023	15 janv. 2024	0,06667	0,06667
31 janv. 2024	14 févr. 2024	0,06667	0,06667
29 févr. 2024	14 mars 2024	0,06667	0,06667
28 mars 2024	12 avr. 2024	0,06667	0,06667
30 avr. 2024	14 mai 2024	0,06667	0,06667
31 mai 2024	14 juin 2024	0,06667	0,06667
28 juin 2024	15 juill. 2024	0,06667	0,06667
31 juill. 2024	15 août 2024	0,06667	0,06667
30 août 2024	16 sept. 2024	0,06667	0,06667
30 sept. 2024	15 oct. 2024	0,06667	0,06667
31 oct. 2024	14 nov. 2024	0,08500	0,08500
29 nov. 2024	13 déc. 2024	0,08500	0,08500
		0,83670	0,83670

Actions privilégiées				
Date de clôture des registres	Date de paiement	Dividendes déterminés \$	Remboursement de capital \$	Total des distributions \$
29 déc. 2023	15 janv. 2024	0,01409	0,11091	0,12500
28 mars 2024	12 avr. 2024	0,01409	0,11091	0,12500
28 juin 2024	15 juill. 2024	0,01409	0,11091	0,12500
30 sept. 2024	15 oct. 2024	0,01409	0,11091	0,12500
		0,05636	0,44364	0,50000

Ces renseignements sont de nature générale et ne sauraient faire office de conseils juridiques ou fiscaux individualisés. Les investisseurs sont donc invités à consulter leur propre conseiller fiscal pour tout ce qui a trait à leur situation spécifique.

GESTIONNAIRE/GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

Fondé en 2000, Brompton est un gestionnaire de fonds de placement expérimenté qui offre des solutions de placement axées sur le revenu et la croissance, notamment des fonds négociés en bourse (FNB) et d'autres fonds de placement négociés à la bourse TSX. Nos Fonds visent à répondre aux exigences des investisseurs en matière de flux de trésorerie et à leur fournir des stratégies de diversification à valeur ajoutée. Depuis son établissement, Brompton a versé des distributions totalisant plus de 3,8 G\$. Compte tenu des services fournis, nos Fonds sont réputés pour le bas niveau de leurs frais de gestion et de leurs coûts.

BROMPTON
FUNDS

RAPPORT DU GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

Janvier 2025

Analyse des marchés mondiaux

Les marchés des actions ont terminé l'année avec une autre solide performance à l'échelle mondiale, soutenue par des pressions inflationnistes modérées, un assouplissement de la politique monétaire et la résilience des bénéfices des entreprises. L'enthousiasme à l'égard du thème de l'intelligence artificielle a suscité une forte progression des indices américains. Aux États-Unis, la victoire de Donald Trump aux élections a également stimulé les marchés boursiers, en raison des anticipations de déréglementation et de réduction de l'impôt des sociétés et malgré les incertitudes entourant les politiques proposées par le nouveau président en matière de tarifs douaniers et d'immigration. L'indice MSCI Monde, qui représente les marchés des actions dans leur ensemble, a terminé l'année avec un gain de 19,2 %, tandis que l'indice S&P 500 (rendement total) a progressé de 25,0 % et atteint un sommet historique en novembre. Les secteurs des services de communication (+40,2 %) et des technologies (+36,6 %) ont réalisé les meilleures performances, sous l'effet du développement des thèmes liés à l'IA. L'indice composé S&P/TSX (rendement total) a pris 21,7 %, soutenu par les technologies et les produits financiers. En Europe, le STOXX 600 (rendement total) a affiché une performance de 9,6 % pour 2024. L'Espagne, l'Italie et l'Allemagne ont été les locomotives, gagnant respectivement 20,0 %, 18,9 % et 18,8 %, tandis que le Royaume-Uni, la Suisse et la France se sont respectivement inscrits en hausse de 9,6 %, 7,5 % et 0,9 %.

L'inflation continue de ralentir, ce qui a permis aux grandes banques centrales de passer à des politiques monétaires accommodantes. Aux États-Unis, l'inflation était de 2,9 % en 2024, tandis que le taux de chômage restait relativement bas, à 4,1 %, à la fin de l'année. L'économie américaine demeure saine et a réussi à éviter la récession. Toutefois, l'indice des directeurs des achats du secteur manufacturier est demeuré sous la barre de 50 au second semestre de 2024, ce qui est un indicateur de faiblesse dans le secteur manufacturier. Les pressions inflationnistes s'étant nettement atténuées, la Réserve fédérale a entamé en septembre son cycle de baisse tant attendu. Le marché obligataire a été volatil au quatrième trimestre : le rendement des bons du Trésor américain sur 10 ans a fortement augmenté, passant de 3,6 % en septembre (le niveau le plus bas de l'année) à environ 4,6 % à la fin de l'année, ce qui a entraîné une accentuation de la courbe des taux. La remontée des rendements a soulevé des préoccupations quant à une résurgence de l'inflation sous l'effet des politiques en matière de tarifs douaniers et d'immigration du président Trump, ce qui a fait en sorte que moins de réductions de taux sont anticipées sur le marché en 2025. Le rendement des obligations d'État d'autres pays, comme celles du Royaume-Uni et de l'Allemagne, a reflété la vente des valeurs du Trésor des États-Unis. En ce qui concerne les actions, les titres de croissance ont surpassé les titres de valeur, tant pour les grandes que pour les petites capitalisations. Les titres à grande capitalisation technologiques ont été les moteurs de la performance de l'indice, même s'ils ont montré des signes de perte de vitesse au cours du second semestre de l'année. Un groupe plus large de titres a également enregistré des performances remarquables en 2024 par rapport à 2023, notamment ceux des produits financiers et de la consommation discrétionnaire.

Après avoir amorcé le cycle de baisse des taux d'intérêt avec le retranchement de 50 points de base en septembre, la Réserve fédérale (Fed) est allée de l'avant avec des réductions de 25 points de base lors des réunions de novembre et de décembre, plaçant ainsi les taux dans la fourchette cible de 4,25 % à 4,5 %. La Fed a toutefois déclenché une vente massive sur le marché lors de sa réunion de décembre, le président de la Fed, Jerome Powell, ayant souligné l'adoption d'une approche prudente quant au nombre de baisses de taux d'intérêt envisagées pour 2025. À la fin de décembre, le marché des contrats à terme sur fonds fédéraux a pris en compte deux autres baisses de taux de 25 points de base en 2025, soit moins que les quatre baisses prévues en septembre. Bien qu'elle ait connu une forte baisse, l'inflation demeure légèrement supérieure à la cible de 2 % de la Fed. Nous nous attendons donc à ce que la Fed fasse preuve de prudence en ce qui a trait à la réduction des taux d'intérêt en 2025. Sur le plan politique, Donald Trump a remporté l'élection présidentielle et les républicains ont pris le contrôle du Congrès. Les politiques de la nouvelle administration en matière de tarifs douaniers, d'immigration, de réglementation et d'impôts seront les éléments clés à surveiller en 2025.

La Banque du Canada (BdC) a réduit son taux cible du financement à un jour à 3,25 % après des réductions de 50 points de base en octobre et en décembre. À la fin de l'année, la BdC avait retranché en tout 175 points de base depuis le début de son cycle de baisse des taux, qui a commencé en juin. La BdC a observé que l'économie canadienne continue d'afficher une offre excédentaire. Elle a également noté une augmentation du sous-emploi de la main-d'œuvre, qui s'explique par la supériorité du rythme de la croissance démographique sur celui de la création d'emplois. En ce qui concerne les indications prospectives, la BdC a reconnu que même si de nouvelles baisses de taux sont attendues, les décisions relatives à leur calendrier et leur rythme seront toujours guidées par les données disponibles. La banque centrale a indiqué qu'elle adopterait une approche plus progressive, le taux directeur se situant désormais dans la partie supérieure de sa fourchette du taux neutre estimée de 2,25 % à 3,25 %. Les divergences de politique ont entraîné une dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, car les taux directeurs ont baissé plus rapidement qu'aux États-Unis. En outre, la hausse du chômage, le ralentissement des activités d'investissement et l'incertitude entourant la politique commerciale de l'administration Trump continuent de peser sur les fondamentaux économiques, déjà fragiles.

La Banque centrale européenne (BCE) a réduit son taux directeur de 25 points de base lors de ses réunions d'octobre et de décembre, ce qui le porte à 3,15 %. La présidente, Christine Lagarde, a indiqué que d'autres baisses sont prévues en 2025, affirmant que la direction à prendre au vu des données actuelles est très claire. Elle souligne toutefois que les données détermineront encore le rythme et l'ampleur des réductions de taux et que les risques menaçant l'inflation ne se limitent pas à un seul facteur. Malgré les baisses de taux consécutives, l'économie européenne demeure affaiblie. Les indicateurs d'activité tels que l'indice des directeurs des achats du secteur manufacturier de la zone euro ont terminé l'année en territoire de contraction. Par ailleurs, les deux principaux moteurs économiques de la zone euro, la France et l'Allemagne, ont connu de l'instabilité politique au quatrième trimestre. En France, le gouvernement du premier ministre Michel Barnier a été défait à la suite d'un vote de censure en décembre, les autres partis ayant refusé de soutenir son budget, et aucune nouvelle élection législative n'aura lieu avant juillet 2025. En Allemagne, le chancelier Olaf Scholz a limogé son ministre des Finances en novembre, provoquant l'effondrement du gouvernement de coalition tripartite. Au Royaume-Uni, la Banque d'Angleterre a laissé son taux directeur inchangé à 4,75 % en décembre, après l'avoir réduit de 25 points de base en novembre. La banque centrale a indiqué que le marché de l'emploi a gagné en équilibre et a fait mention des risques d'inflation à court terme.

L'intelligence artificielle est restée le thème d'investissement dominant de l'année, alimentant l'enthousiasme du marché et l'évolution du secteur d'activité. Les « Sept Mercenaires », des sociétés technologiques à très grande capitalisation, ont réalisé des performances exceptionnelles, dopant le S&P 500. En effet, la capitalisation de ces sept sociétés a augmenté d'environ 6 000 G\$ en 2024. Entre-temps, l'accentuation de l'ampleur du marché, attestée par la courbe d'augmentation/de diminution de l'indice S&P 500, laisse entrevoir une participation plus large à la reprise, c'est-à-dire au-delà des sociétés technologiques à grande capitalisation. Les actions, notamment celles des produits financiers, ont été stimulées par les baisses de taux consécutives de la Fed, la vigueur des dépenses de consommation aux États-Unis et l'optimisme lié aux politiques favorables aux entreprises de l'administration Trump. À l'extérieur des États-Unis, les marchés des actions ont affiché des résultats contrastés. Les actions européennes ont peu progressé en raison des coûts énergétiques élevés, de la faible demande à l'exportation et de l'instabilité politique dans de grandes économies comme l'Allemagne et la France. Le Japon a connu une autre année extraordinaire, l'indice Nikkei 225 ayant progressé de 21,3 % en raison de l'intérêt soutenu des investisseurs étrangers, de la normalisation de la politique monétaire, de la bonne progression des salaires et de l'amélioration des bénéfices et de la gouvernance des sociétés. Selon la mise à jour des perspectives de l'économie mondiale publiée par le Fonds monétaire international (FMI) en octobre 2024, l'économie mondiale devrait croître de 3,3 % en 2025, soit une révision à la hausse de 0,1 point de pourcentage par rapport à la prévision de juillet. Ces perspectives soulignent aussi que l'inflation persistante des prix des services nuit à l'ensemble des efforts de désinflation, ce qui complique la normalisation des politiques monétaires.

Pour 2025, nous prévoyons une poursuite de la tendance d'élargissement de l'ampleur du marché. Les rendements des trois dernières années ont été dominés par les « Sept Mercenaires », des sociétés à très grande capitalisation. Cette tendance a atteint un sommet au milieu de 2024, et un groupe diversifié d'actions, comprenant notamment des titres à moyenne capitalisation, s'est récemment démarqué, particulièrement en raison de l'élection américaine en novembre. Même si nous demeurons optimistes quant au secteur des technologies, une participation plus large à la performance du marché apporte un plus à la sélection des titres et à la gestion active. En ce qui concerne l'économie, nous pensons qu'un atterrissage en douceur s'est produit et que l'inflation et les taux d'intérêt restent sur la trajectoire d'un retour à la normale. L'économie américaine demeure avantagée par le dynamisme des dépenses de consommation et la poursuite de la croissance des dépenses d'investissement des entreprises, dépenses consacrées particulièrement à la relocalisation, à l'électrification et à l'intelligence artificielle. La confiance des investisseurs dépendra essentiellement des politiques qui seront mises en œuvre par l'administration Trump. Des réformes fiscales et une déréglementation pourraient stimuler la croissance et soutenir en particulier les secteurs américains et les secteurs cycliques, tandis que les tarifs douaniers et l'incertitude entourant la politique commerciale risquent de pénaliser l'Europe et la Chine, en plus de créer des risques médiatiques. Nous nous attendons aussi à une volatilité accrue pour 2025, et croyons donc que les investisseurs seront bien servis par des stratégies habituellement reconnues comme moins volatiles que le marché, comme celles axées sur la croissance des dividendes et les options d'achat couvertes.

Analyse du portefeuille

Les unités de Sustainable Power & Infrastructure Split Corp. (composées d'une action de catégorie A et d'une action privilégiée) ont affiché une croissance de 26,6 % en 2024.

Elles ont nettement dépassé les attentes au cours de la dernière année, en raison surtout de la sélection de titres dans l'industrie. Il est important de noter, toutefois, que notre réussite ne repose pas seulement sur la répartition sectorielle, la sélection thématique a aussi apporté un plus. En effet, les thèmes porteurs pour le Fonds ont été l'augmentation de la demande d'électricité liée à l'IA générative et à l'électrification et le rapatriement des capacités manufacturières.

L'essor de l'intelligence artificielle a entraîné une hausse de la demande d'électricité semblable à celle liée à l'arrivée de la climatisation. Cette tendance a stimulé les actions liées à la production d'énergie et à la construction de réseaux électriques et celles des producteurs d'électricité et de gaz naturel. Parallèlement, le processus de démondialisation déclenché par la perturbation des chaînes d'approvisionnement lors de la pandémie de COVID-19 et les mesures protectionnistes attendues en cas de victoire de Donald Trump ont stimulé la demande pour les entreprises contribuant au rapatriement des capacités manufacturières aux États-Unis. Ce contexte a particulièrement profité aux entreprises qui fournissent des solutions électriques et d'automatisation.

Nos résultats ont été excellents dans plusieurs secteurs, mais les matériaux et l'immobilier ont été des freins. La morosité économique persistante en Chine a pesé sur les sociétés des matériaux. De plus, la montée persistante des taux d'intérêt a nui à certains titres de l'immobilier très sensibles aux taux d'intérêt, dont le poids dans le portefeuille était très faible.

Nous avons ajouté des positions dans l'industrie, l'énergie et les technologies au cours de l'année, en utilisant le produit de la vente de titres des services collectifs. Nous demeurons convaincus que les tendances porteuses de croissance durable comme l'électrification et la relocalisation ne font que commencer, et devraient durer pendant plusieurs années. Nous avons déterminé que le fait d'accroître nos positions dans l'industrie et l'énergie améliorerait notre profil risque-rendement, compte tenu de ces tendances émergentes et de la montée persistante des taux d'intérêt.

Le portefeuille du Fonds est toujours conforme aux objectifs et stratégies de placement en matière de critères ESG. Les décisions de vendre ou d'acheter des titres en 2024 ont découlé de différents facteurs, comme le rééquilibrage sectoriel du portefeuille, l'analyse fondamentale et l'analyse technique. Aucun titre n'a été vendu en 2024 pour non-respect des critères ESG. De l'avis du gestionnaire de portefeuille, les critères ESG de tous les titres ajoutés au portefeuille sont positifs ou en voie d'amélioration.

Eaton Corporation PLC – Ses produits et services sont mis à profit avec la mégatendance de l'« électrification généralisée », à mesure que le monde devient de plus en plus électrifié et connecté. À ce titre, sa stratégie en quatre volets en matière de développement durable comprend la création de solutions durables, la réduction de son empreinte, la mobilisation de ses employés et des communautés et la conduite de ses affaires de façon correcte et transparente.

Motorola Solutions Inc. – Ses programmes ESG s'articulent autour de six piliers : l'impact environnemental, la gestion du capital humain, l'engagement communautaire, la sécurité publique, la diversité de la chaîne d'approvisionnement et les pratiques de travail équitables.

Shin-Etsu Chemical Co Ltd. – Elle produit des plaquettes de silicium, des composantes essentielles de la fabrication de microprocesseurs et de panneaux solaires, qui contribuent à atténuer l'impact environnemental de la technologie. Elle est le plus grand fabricant de plaquettes de silicium entrant dans la fabrication de circuits intégrés. Elle fabrique aussi des plaquettes de silicium et des cellules pour panneaux solaires et détient un brevet lié à l'atténuation de la dégradation induite par la lumière. La société a un comité ESG qui a pour objectif de réduire les émissions de GES, de concevoir et de fabriquer des produits respectueux de l'environnement, de promouvoir l'énergie renouvelable et de rationaliser la logistique.

Waste Connections Inc. – Elle s'est fixé comme cible d'augmenter les compensations d'émissions d'au moins 50 %, les ressources récupérées d'au moins 50 % et la récupération des biogaz d'au moins 40 %, et de traiter au moins 50 % des lixiviats sur place. En plus des véhicules électriques et à carburant de remplacement, la société continue aussi d'investir dans des systèmes de récupération de gaz d'enfouissement.

Keyera Corp. – Le gaz naturel est un combustible de transition qui produit moins de CO₂ que les combustibles fossiles. La société prévoit capturer le gaz naturel plutôt que de le brûler.

Iberdrola S.A. – Elle produit de l'énergie solaire, éolienne et hydroélectrique. Pour l'instant, sa production d'énergie renouvelable s'élève à 20 GW sur une capacité de 32 GW, et elle prévoit une augmentation de 70 GW de cette capacité. Le BAIIA des sociétés d'énergie renouvelable devrait croître d'environ 5 G EUR entre 2019 et 2025.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains renseignements figurant dans le présent document constituent des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes. Ces énoncés prospectifs peuvent se rapporter à des questions abordées dans le présent document et à d'autres questions traitées dans des documents publics relatifs au Fonds, aux perspectives du Fonds et aux événements ou résultats prévus et peuvent comprendre des énoncés sur la performance financière future du Fonds. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent entre autres à des termes comme « peut », « aura », « devrait », « prévoit », « a l'intention », « anticipe », « croit », « projette », « estime », « prédit », « potentiel », « continue » et à d'autres expressions similaires se rapportant à des faits non réalisés. Les résultats réels peuvent varier par rapport à ces énoncés prospectifs. Les investisseurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs sont faits à la date des présentes, et nous ne nous engageons pas à les mettre à jour ni à les modifier pour tenir compte de faits nouveaux ou de nouvelles circonstances.